

Écrit par le 23 juillet 2024

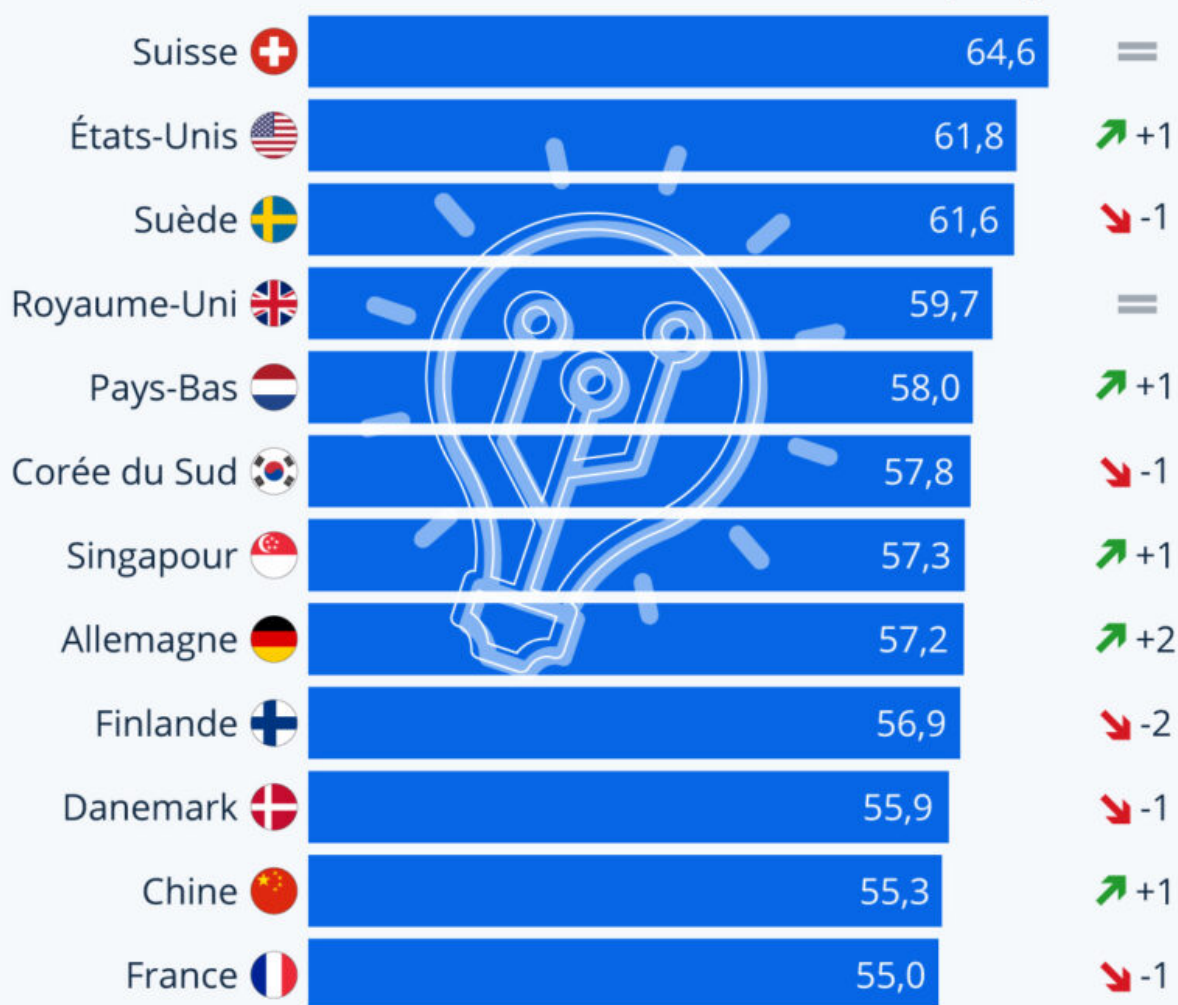
Les pays les plus innovants au monde

Écrit par le 23 juillet 2024

Les champions de l'innovation

Classement des pays selon l'indice mondial de l'innovation en 2022 (100=le plus innovant)

Évolution du rang par rapport à 2021



Source : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle



statista

Écrit par le 23 juillet 2024

Depuis plus d'une décennie, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) réalise un [classement annuel](#) (Global Innovation Index) des pays les plus innovants de la planète. Ce palmarès s'appuie sur plusieurs éléments de mesure tels que le niveau de production créative, les [demandes de brevet](#), les investissements en R&D, les infrastructures, mais aussi des indicateurs relatifs au contexte économique et aux capacités d'innovation propre à chaque pays.

Pour la 12ème année consécutive, la Suisse occupe la tête du classement, suivie par les États-Unis et la Suède. On observe peu de changements parmi les douze premiers de la liste par rapport à l'année dernière. La France, qui a fait son entrée dans le top 15 en 2020, oscille entre la 11ème et la 12ème place, au coude-à-coude avec la Chine, mais devant un autre géant asiatique de l'innovation : le Japon. Dans le détail, l'un des points forts de la France reste sa production créative (6ème rang mondial), une catégorie qui regroupe la création de biens et de services innovants, notamment dans le [domaine numérique](#), ainsi que la production d'actifs incorporels (marques, savoir-faire, etc.).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

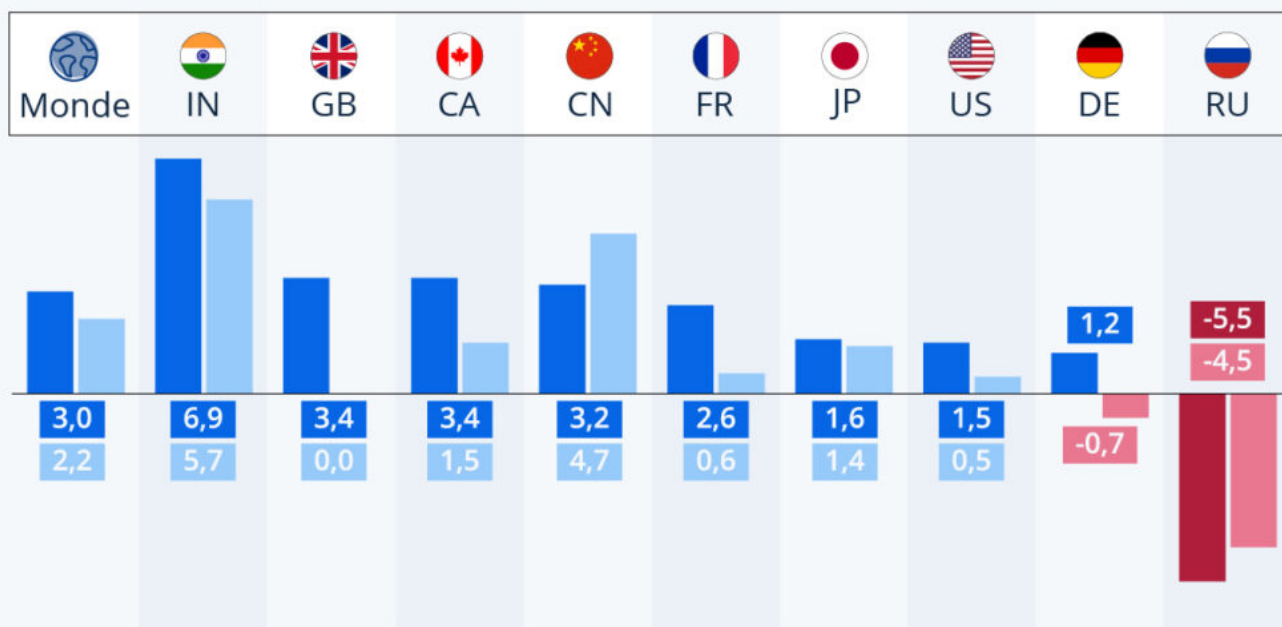
Économie : l'enlisement de la croissance risque d'être plus important que prévu

Ecrit par le 23 juillet 2024

Quelles perspectives pour l'économie mondiale ?

Prévisions de croissance annuelle du PIB réel dans le monde et une sélection de pays, en % *

■ 2022 ■ 2023



* Projections en date de septembre 2022

Source : OCDE



statista

L'enlisement de la croissance mondiale causé par les effets de la [guerre en Ukraine](#) risque d'être plus important que prévu, et presque aucune économie ne sera épargnée. Dans ses perspectives économiques publiées le 26 septembre, l'[OCDE](#) table sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) mondial à 2,2 % en 2023, contre 2,8 % lors de ses précédentes estimations de juin. La prévision de croissance pour 2022 reste en revanche inchangée à 3 %. Comme l'expliquent les analystes de l'organisation, l'un des

Ecrit par le 23 juillet 2024

principaux facteurs du ralentissement économique « tient au [resserrement généralisé des politiques monétaires](#) en raison du dépassement plus marqué que prévu des objectifs d'[inflation](#)« .

Hormis la Russie, où une récession du PIB de près de 5 % est attendue en 2023, l'Allemagne est le pays du G20 qui devrait connaître le plus gros décrochage. Selon les projections, après une hausse de 1,2 % en 2022, le PIB allemand pourrait se contracter de 0,7 % en 2023. L'économie du Royaume-Uni est également amenée à subir un coup d'arrêt important : une croissance nulle est prévue en 2023 (après une hausse du PIB de 3,6 % cette année). En [France](#), l'OCDE table sur une progression du PIB à 2,6 % en 2022, puis à 0,6 % l'année prochaine - soit un niveau inférieur à celui anticipé par le gouvernement français (1 %).

Comme le montre notre graphique, aucune des grandes puissances économiques mondiales n'échappe au ralentissement, à l'exception de la [Chine](#), qui se remet d'une année émaillée de confinements stricts liés à sa politique « zéro Covid ». La croissance du PIB chinois est ainsi estimée à 3,2 % cette année et devrait dépasser à nouveau les 4 % en 2023.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Les micro-entreprises s'enracinent en Vaucluse et dans le Sud

Ecrit par le 23 juillet 2024



En 10 ans, le nombre de micro-entreprises a augmenté de 176,71% en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région se situe au 1er rang des régions françaises pour la part de micro-entrepreneurs dans la population active. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par [Flash](#), agence spécialisée en data, pour le compte de la société de portage salariale [STA-Portage.com](#) à partir des données publiées par l'Urssaf et l'Insee en juillet 2022.

En dépit de la crise sanitaire qui a fortement impacté l'activité économique, notamment durant les confinements, la création d'entreprises a battu des records en France en 2020 et 2021. Les micro-entreprises ont le vent en poupe puisqu'avec 641 500 immatriculations en 2021, elles représentent plus de 60% de la totalité des nouvelles entreprises enregistrées l'an passé. Ainsi, au 31 décembre 2021, la France comptait 2 228 497 micro-entrepreneurs. Et pour les 7 premiers mois de l'année, le rythme des créations de micro-entreprises (+367 741) est sensiblement le même que celui constaté en 2021 avec un niveau mensuel moyen de 52 534 nouvelles immatriculations (53 458 en moyenne par mois en 2021). Cependant, d'importantes disparités selon les zones géographiques d'implantation. La proportion de micro-entrepreneurs parmi la population active est en effet beaucoup plus forte dans les régions situées dans la moitié sud de la France et en Île-de-France.

Ainsi à ce jour, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première région française pour la part de micro-

Ecrit par le 23 juillet 2024

entrepreneurs dans la population active. Au 31 décembre 2021, elle comptait ainsi 234 707 micro-entreprises pour une population active de 2 224 758 personnes, soit un ratio de 10,55% alors que la moyenne nationale s'élève à 7,2%.

Près de 10% de la population active vaclusienne

Dans le détail, cette part dans la population active se monte à 12,71% (soit 62 249 micro-entreprises) dans les Alpes-Maritimes, 11,16% (51 090 micro-entreprises) dans le Var et 9,89% (24 447 micro-entreprises) en Vaucluse. Arrivent ensuite les départements des Bouches-du-Rhône avec 9,44% de la population active (84 513 micro-entreprises), les Hautes-Alpes avec 9,28% (5 915 micro-entreprises) et les Alpes-de-Haute-Provence avec 9,19% (6 493 micro-entreprises).

L'attrait régional pour les micro-entreprises ne date pas d'hier. En 2011, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur abritait 84 821 micro-entreprises, soit une hausse de 176,71% en 10 ans. En 2019, avant le début de la crise sanitaire, la Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistrait 172 749 micro-entreprises, soit une progression de 35,87% en 3 ans.

Portrait-robot des micro-entrepreneurs

Si le Sud semble être un terreau fertile pour le statut de la micro-entreprise, il faut aussi noter que deux tiers des micro-entrepreneurs n'habitent pas dans une grande ville. Dans ce portrait-robot, on apprend aussi que 40% sont des femmes et que 40,9% de ces créateurs avaient moins de 30 ans en 2021.

Deux secteurs d'activités concentrent plus du tiers des micro-entreprises créées en 2021. Celui des "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" regroupe essentiellement des ingénieurs en recherche et développement tandis que celui des "Transports et entreposage" regroupe notamment les activités de transport de personnes (taxis, VTC...) et les livraisons à domicile.

Les Français semblent donc avoir de plus en plus de l'appétence pour la création d'entreprise. En 2016, ils étaient 37% à souhaiter se mettre à leur compte. Six ans plus tard, près de la moitié (48%) expriment cette même volonté. Cette aspiration est notamment très forte chez les 25-34 ans (64%) et parmi les catégories socio-professionnelles supérieures (57%). En 2021,

Parmi les principales motivations qui poussent les Français à créer leur entreprise, quelle que soit sa forme juridique, l'Insee dégage dans une de ses enquêtes les raisons suivantes :

- 62% des créateurs expriment le souhait d'être indépendant,
- 44% indiquent qu'ils sont animés par le goût d'entreprendre et la volonté de relever de nouveaux défis,
- 24% sont motivés par la perspective d'augmenter leurs revenus
- 13% disent avoir choisi ou avoir été contraints de créer leur entreprise parce qu'ils étaient sans emploi.

Quel chiffre d'affaires et quels revenus pour les micro-entrepreneurs ?

Le chiffre d'affaires annuel des micro-entreprises est soumis à des plafonds selon le type d'activité

Ecrit par le 23 juillet 2024

exercée. Le montant de ces plafonds a été doublé en 2018 afin de favoriser la création de micro-entreprises en France.

Ce plafond est de 176 200 € pour les micro-entrepreneurs exerçant sous le régime des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) qui regroupe notamment l'achat et la revente de marchandises, les prestations d'hébergement ou encore la vente de denrées alimentaires à consommer sur place.

Il est de 72 600 € pour les micro-entrepreneurs exerçant sous le régime des Bénéfices non commerciaux (BNC) qui concerne les activités libérales. Un chiffre d'affaires nul pendant une période de 24 mois (sous le régime de la déclaration mensuelle) ou 8 trimestres consécutifs (sous le régime de la déclaration trimestrielle) entraîne la perte du statut de micro-entreprise.

De même, le dépassement durant deux années consécutives des seuils de chiffre d'affaires entraîne la radiation de la micro-entreprise, qui doit alors poursuivre ses activités sous une autre forme juridique.

Selon une étude* publiée en janvier 2021, portant sur 2 681 micro-entrepreneurs en activité :

- 29,9% réalisaient moins de 5 000€ de chiffre d'affaires annuel avant Covid,
- 13,4% réalisaient entre 5 000 et 10 000€,
- 20,9% réalisaient entre 10 000 et 20 000€
- 14,9% réalisaient entre 20 000 et 30 000€
- 20,9% réalisaient plus de 30 000€

En 2021, sur les 2,229 millions de micro-entrepreneurs administrativement actifs, 1 287 000 déclaraient un chiffre d'affaires positif au 4e trimestre de l'année, soit 17,8% de plus qu'au 4e trimestre 2020. Le chiffre d'affaires moyen annuel déclaré s'est élevé en 2021 à 18 824€, soit 7,4% de plus qu'en 2020.

Au dernier trimestre 2021, le chiffre d'affaires global généré par le secteur de la micro-entreprise en France a dépassé les 6 milliards d'euros.

Côté revenus, une étude** de l'Insee publiée en mars 2022 a déterminé que le revenu mensuel moyen des micro-entrepreneurs s'était élevé à 560€ en 2019. Pour celles et ceux qui cumulent plusieurs activités, en étant par exemple micro-entrepreneur et salarié, le revenu mensuel moyen tiré de la micro-entreprise était de 370€ (mais leur revenu total mensuel s'élevait, du fait de ce cumul, à 2 280€). Les micro-entrepreneurs ne tirant pas de ressources d'autres activités percevaient pour leur part en moyenne 680€ par mois.

Selon les secteurs d'activités, le revenu mensuel moyen des micro-entrepreneurs varie fortement. Il était ainsi en 2019 de :

- 380€ dans l'industrie
- 390€ dans le transport et l'entreposage,
- 440€ dans le commerce et l'artisanat commercial
- 500€ dans les services aux particuliers hors santé
- 620€ dans la santé humaine et l'action sociale

Ecrit par le 23 juillet 2024

- 730€ dans les services aux entreprises et services mixtes
- 820€ dans la construction

Pérennité et impact de la crise sanitaire sur les micro-entreprises

Toujours selon l'Insee publiée en septembre 2021, la pérennité à 5 ans des micro-entreprises créées en 2014 était de 33% en 2019 contre 53% pour les entreprises individuelles hors statut d'auto-entrepreneur. Les micro-entreprises les plus pérennes exercent leurs activités dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale (45% toujours actifs après 5 ans), les moins dans le secteur du commerce (17%).

L'âge et le sexe des créateurs conditionnent la continuité des micro-entreprises. 29% des auto-entrepreneurs de plus de 50 ans étaient toujours actifs 5 ans après leur immatriculation contre 16% des moins de 30 ans. Une auto-entreprise sur quatre créée par une femme est active économiquement cinq ans après son immatriculation, contre une sur cinq lorsque le créateur est un homme. Un constat qui s'explique en partie par la plus forte présence de femmes à la tête de micro-entreprises exerçant dans des secteurs favorisant la pérennité de leur activité, à l'exemple de la santé humaine et de l'action sociale.

Par ailleurs, la crise sanitaire a eu un impact fort et immédiat sur la situation des micro-entreprises en France. En matière de création tout d'abord puisque les nouvelles immatriculations sont passées de 30 439 en février 2020 à 24 498 en mars 2020 – mois du premier confinement – puis à 18 626 en avril 2020, soit une chute de près de 40% en deux mois. Mais très rapidement, et en dépit d'une situation incertaine, les créations de micro-entreprises ont connu un net regain avec 28 632 immatriculations en mai 2020 et 38 252 en juin 2020.

La mise à l'arrêt de l'économie française a entraîné une sévère baisse du chiffre d'affaires des micro-entrepreneurs. Au premier trimestre 2020, celui-ci a reculé de 12% par rapport au premier trimestre 2019, avant de connaître une régression plus importante encore avec -30% au deuxième trimestre 2020. Les secteurs les plus touchés ont été ceux de l'hébergement et de la restauration (- 62%), des arts, spectacles et activités créatives (-56%) et du transport/entreposage (-47%). Les activités liées à l'industrie et au commerce ont mieux résisté avec un chiffre d'affaires en baisse de 20% au deuxième trimestre 2020.

Interrogés dans le cadre de l'Observatoire de l'Auto-entrepreneuriat dont les résultats ont été publiés en janvier 2021, 44,8% des auto-entrepreneurs actifs disaient que la crise sanitaire a eu un impact économique "très conséquent" sur leur activité, 38,8% un impact "conséquent" et 16,4% un impact faible.

Mais en dépit de cette conjoncture particulièrement défavorable, le nombre total de micro-entreprises créées en 2020, loin de s'effondrer, a atteint le chiffre record de 548 000 unités (+ 46 000 par rapport à 2019). Une tendance toujours haussière amplement confirmée par les 641 500 micro-entreprises immatriculées en 2021.

La 'grande démission', un pas vers l'auto-entrepreneuriat ?

Mouvement particulièrement fort aux États-Unis où 48 millions de salariés ont quitté volontairement leur

Ecrit par le 23 juillet 2024

emploi en 2021, la “grande démission” touche également les autres pays occidentaux. En France, 470 000 salariés en CDI ont ainsi déposé leur démission au premier trimestre 2022.

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer ce phénomène. Tout d’abord, le fort rebond économique qui a succédé à la crise sanitaire a mis sous tension le marché de l’emploi, ouvrant des opportunités à des salariés en quête d’une nouvelle orientation professionnelle ou de meilleures conditions salariales. Pour nombre de travailleurs, la Covid-19, ses confinements et le développement du télétravail ont profondément modifié le rapport à l’entreprise, et créé de fortes aspirations à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

« S’il est hasardeux pour l’heure de s’avancer en termes chiffrés sur le nombre de démissionnaires qui ont créé ou créeront dans un avenir proche leur micro-entreprise, il y a fort à parier – et la progression constante du nombre de micro-entrepreneurs va dans ce sens – qu’une partie non négligeable d’entre eux sauteront le pas afin de gagner en liberté et en autonomie, tout en s’affranchissant d’un environnement professionnel parfois toxique et de tâches pas toujours intéressantes », explique l’étude.

**Source : Observatoire de l’Auto-entrepreneuriat (Union des Auto-entrepreneurs / Fondation Le Roch-Les Mousquetaires).*

***Source : INSEE, juillet 2021 et mars 2022.*

Rentrée : la CPME 84 s’inquiète pour les entreprises vauclusiennes

Ecrit par le 23 juillet 2024



Période post-Covid, crise énergétique, guerre en Ukraine, envolée du coût des matières premières, pénurie de main d'œuvre, remboursement du PGE, plan Faubourg... A l'occasion de cette rentrée Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse s'inquiète des difficultés qui s'accumulent pour les entreprises vauclusiennes.

« L'année 2021, puis le premier semestre 2022, ont été marqués par la crise du Covid puis par la reprise de l'économie freinée par des difficultés de recrutement et des pénuries de matières premières sans précédent », constate Bernard Vergier, président de la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) à l'occasion de la conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale de Vaucluse (900 adhérents directs et 8 000 entreprises représentées via les branches affiliées à la Confédération départementale).

Malgré cela, poursuit-il, la CPME reste plus que jamais mobilisée pour faire entendre haut et fort la voix des PME au cœur d'un contexte incertain : lutte contre l'inflation et les pénuries, indispensables réformes des retraites et de la sphère publique, transitions écologique et numérique. Et pour cela, notre

Ecrit par le 23 juillet 2024

objectif est clair : militer inlassablement pour bâtir un environnement plus favorable aux TPE-PME. »

Flambée des coûts de l'énergie

En premier lieu, la CPME 84 s'alarme des conséquences de la flambée des coûts de l'énergie.

« Nous redoutons cet hiver une cherté de l'énergie qui risque de se coupler à une rareté. Nos chefs d'entreprise s'y préparent et font déjà le maximum pour réduire leur consommation mais nous devons impérativement éviter les coupures ou les délestages même si 59% des entreprises ont déjà réduit leur consommation énergétique. Il est nécessaire, en premier lieu, d'être accompagnés par les énergéticiens qui doivent nous aider à anticiper les difficultés. Les pouvoirs publics devront réactiver les mesures d'activités partielles de longue durée et les fonds de solidarité afin d'éviter des licenciements économiques voire des fermetures d'entreprise.

« Eviter des licenciements économiques voire des fermetures d'entreprise en raison des coûts de l'énergie. »

Bernard Vergier

« Dans un souci de séduction politique et d'un certain dogmatisme écologiste, nos politiques ont voulu croire que l'on pouvait s'en sortir avec le 'tout solaire et éolien', regrette Bernard Vergier. Le résultat est aujourd'hui là, notre forte dépendance énergétique est susceptible de remettre en question la viabilité de nos entreprises les plus énergivores. »

Difficultés de recrutement et inflation

Le président de la CPME 84 s'inquiète des fortes difficultés de recrutement que rencontrent les entreprises locales.

« Trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures », constate Bernard Vergier même si « à l'échelle de notre département, les acteurs concernés se sont fortement saisis du sujet et nous pouvons saluer les efforts conjoints de la DEETS, de la Préfecture de Vaucluse, Pôle Emploi, des organisations patronales et branches professionnelles ainsi que l'ensemble des partenaires travaillant sur le sujet. »

« L'apprentissage reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

Pour combler en partie ce manque de main d'œuvre, le président de la CPME de Vaucluse plaide pour que l'apprentissage continue à être soutenu : « Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans

Ecrit par le 23 juillet 2024

nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail' ».

Et Bernard Vergier de regretter à contrario ceux qui « choisissent encore le chômage de complaisance. Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

« Il est nécessaire de redonner du pouvoir d'achat à nos collaborateurs »

Concernant l'inflation, même si celle-ci est une des plus faibles d'Europe, la CPME propose de réactiver pour toutes les entreprises la défiscalisation des heures supplémentaires et de plafonner le montant des charges patronales. Concrètement, au-delà de la 35^e heure, un salarié serait payé 25% de plus mais les charges patronales n'augmenteraient pas.

La CPME propose également d'assouplir les dispositifs de participation et d'intéressement ainsi que de permettre plusieurs versements au cours de l'année de la prime Pepa (Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dit aussi 'Prime Macron').

« Il est nécessaire de redonner du pouvoir d'achat à nos collaborateurs », insiste Bernard Vergier.

Mobilité : le plan Faubourgs en ligne de mire

Enfin, le président de la CPME s'alarme des conséquences de [la mise en place du plan Faubourgs à Avignon](#).

« Les embouteillages impactent au quotidien l'ensemble de notre activité économique, touchent les professionnels, leurs collaborateurs, leurs clients et fournisseurs qui ne peuvent se passer de leur véhicule pour exercer leur activité professionnelle, déplore Bernard Vergier. Le commerce de proximité implanté sur le plan faubourgs subit des pertes de chiffres d'affaires jusqu'à -85%, certains d'entre eux ont procédé à des licenciements économiques et cessés leur activité. Dans le même temps, des pics de pollution importants sont régulièrement enregistrés aux heures d'affluence. Les conséquences environnementales nous inquiètent... Les professionnels prioritaires (pompiers, ambulances, services d'ordre) sont aussi touchés et ne peuvent intervenir dans les délais nécessaires, ce qui peut mettre en danger la population concernée. De fortes inquiétudes sont aussi émises par les propriétaires de logement privatifs et professionnels sur les dévaluations immobilières déjà annoncées à court et moyen terme. »

« Notre ville n'a pas le droit de mourir. »

« Tout cela impacte grandement les activités des entreprises d'Avignon et au-delà. Cela touche aussi les populations de la cité des papes mais aussi plus largement celles du Vaucluse, du Gard et des Bouches-

Ecrit par le 23 juillet 2024

du-Rhône. Nous ne sommes pas contre le principe, mais là, on a fait les choses à l'envers. Il aurait fallu d'abord finaliser les travaux de la tranche 2 de la LEO, mettre en place des parkings relais et faire émerger de nouvelles plateformes dédiées aux automobilistes. Là, on est allé trop loin. Notre ville n'a pas le droit de mourir. »



La CPME 84 dénonce les conditions et les conséquences de la mise en place du plan Faubourgs à Avignon.

« Face à la position dogmatique de la municipalité que nous regrettons, je rappelle que la CPME 84 a déposé une requête au Tribunal administratif de Nîmes avec l'association [Adrem](#) à l'encontre de ce plan », conclut Bernard Vergier qui déplore que son organisation soit l'une des seules à se mobiliser sur ce sujet.

Écrit par le 23 juillet 2024

« En off, les autres acteurs institutionnels sont tous d'accord avec nous mais ils n'osent pas prendre publiquement position. Ils ont peur, pas nous car la CPME 84 est une organisation strictement apolitique dont la l'économie locale et l'emploi sont les seules préoccupations. Nous ne pouvons-nous soustraire de cet enjeu d'intérêt général. »

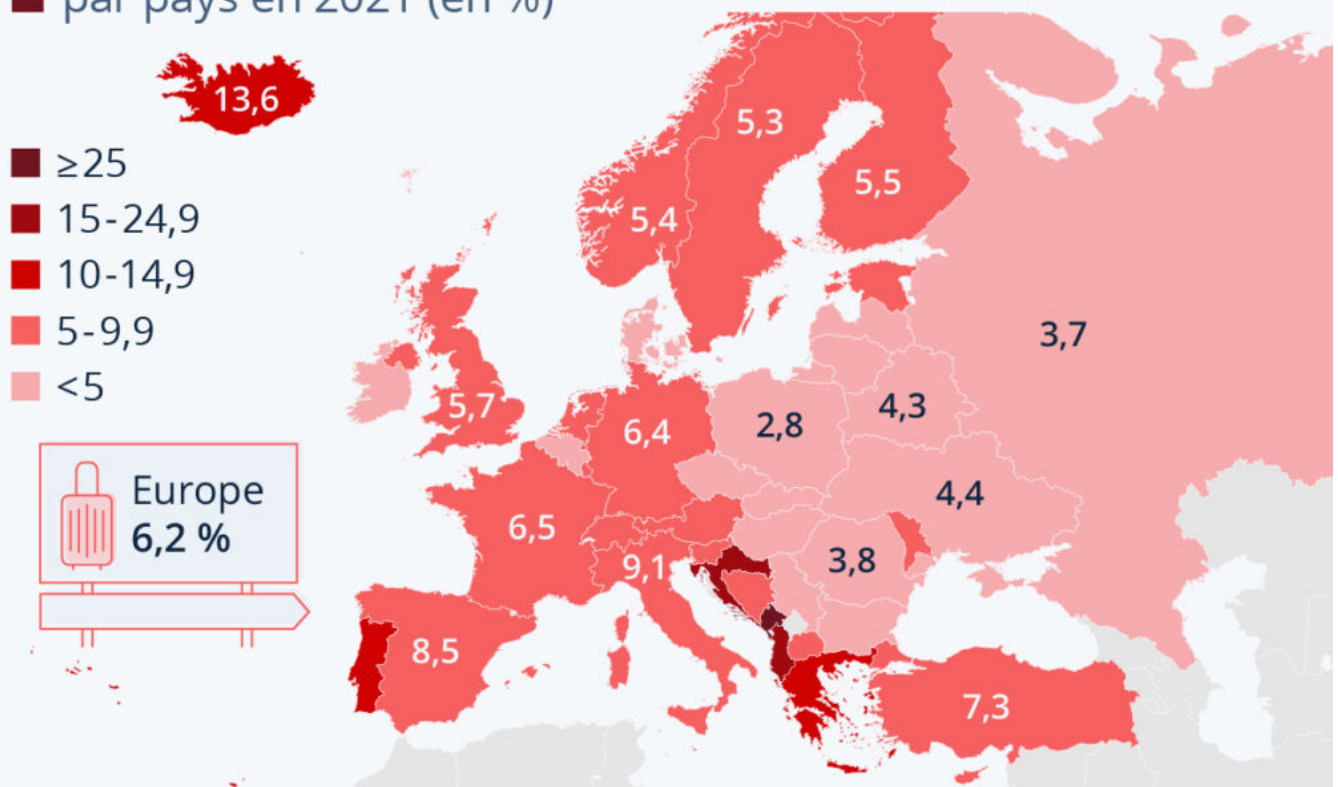
[A lire aussi : Mobilité, la vision du maire d'Avignon pour son territoire](#)

Tourisme : Combien pèse-t-il dans les pays européens ?

Ecrit par le 23 juillet 2024

Quel est le poids du tourisme dans les pays européens ?

Part du secteur du voyage et du tourisme dans le PIB par pays en 2021 (en %)



Source : World Travel & Tourism Council



statista

Covid-19 a durement touché le secteur du tourisme dans le monde entier. Ce graphique montre, à l'aide de données actuelles du [World Travel & Tourism Council](https://www.wttc.com/), quels pays d'Europe sont particulièrement dépendants de ce secteur.

Il en ressort qu'au Monténégro, le secteur contribue pour environ un quart au produit intérieur brut (PIB). Cette part est également relativement élevée dans d'autres pays des Balkans, comme le montre

Écrit par le 23 juillet 2024

notre graphique.

En [France](#), les recettes du secteur du voyage et du tourisme représentent environ 6,5 du PIB, ce qui correspond à peu près à la moyenne européenne de 6,2 %.

En Espagne et en Italie, la part du secteur touristique dans le PIB est de huit à neuf pour cent. Ces valeurs sont donc nettement inférieures au niveau préandémique de 13-14 pourcent en 2019. Le tourisme mondial est toujours en phase de reprise. En chiffres absolus, sa contribution au PIB mondial est d'environ 5,8 billions (ndlr : mille milliards) de dollars américains - en 2019, elle était encore de 9,6 billions.

De Claire Villiers pour [Statista](#)

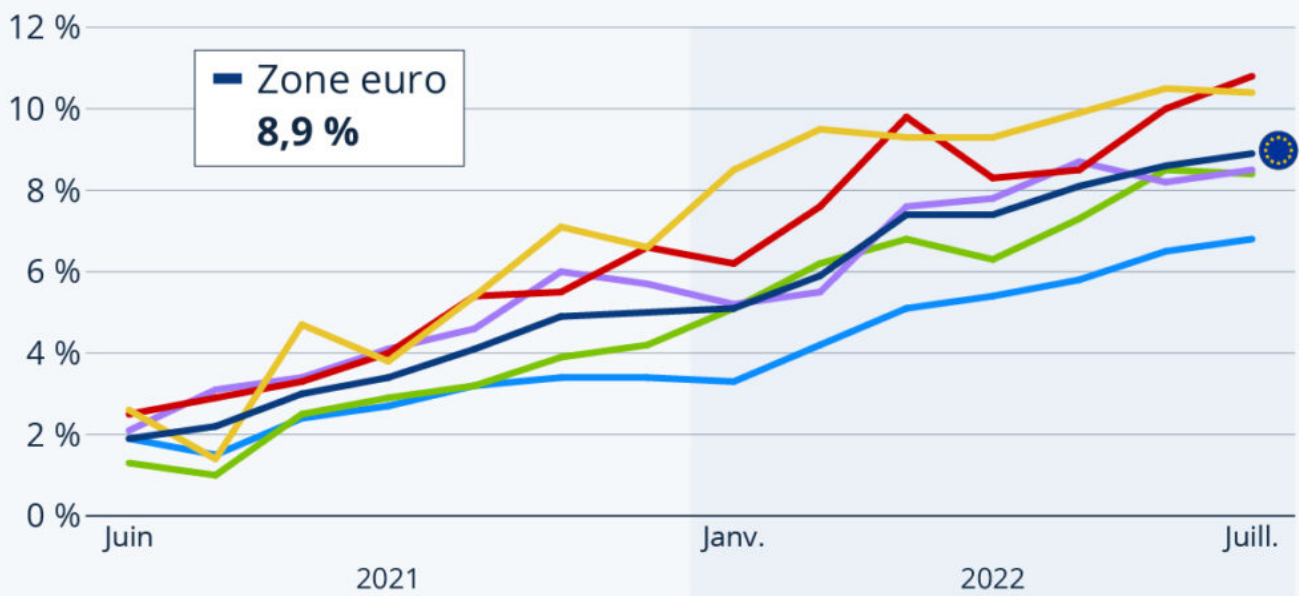
Inflation record dans la zone euro

Ecrit par le 23 juillet 2024

Inflation record en Europe

Évolution de l'indice européen des prix à la consommation harmonisé (IPCH) dans la zone euro, en glissement annuel *

— Belgique **10,4 %**
 — Espagne **10,8 %**
 — Allemagne **8,5 %**
 — Italie **8,4 %**
 — France **6,8 %**



* donnée indiquée dans la légende : estimation en juillet 2022.

Source : Eurostat



statista

Propulsée par la flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation, l'inflation a atteint un niveau record dans la zone euro. Au mois de juillet, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) était en hausse de près de 9 % sur un an dans la zone monétaire, selon les données d'Eurostat. Comme le montre notre graphique, certaines économies sont plus touchées que d'autres par l'escalade des prix.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Avec un indice des prix en hausse annuelle de 6,8 % le mois dernier, la France a enregistré son taux d'[inflation](#) le plus élevé depuis 1985. Il reste néanmoins le plus modéré des pays de la région, juste derrière Malte (6,5 %). En comparaison, les produits consommés par les ménages ont augmenté en moyenne de 8,5 % en Allemagne et de plus de 10 % en Belgique et en Espagne.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Audrey Brun Rabuel, nouvelle directrice de risingSUD



C'est la nouvelle directrice de l'agence d'attractivité et de développement économique de la

Ecrit par le 23 juillet 2024

Région Sud - « risingSUD » - qui accompagne plus de 500 entreprises par an dans leur développement à l'exportation, leur industrialisation, leur recherche de financement et leur structuration. Neuf sur dix sont satisfaites de ce service d'appui qui devra s'adapter à une nouvelle conjoncture : les investisseurs privilégient la rentabilité à la croissance en période d'inflation. Ils auront du mal à mettre la main à la poche pour nos jeunes pousses. C'était le moment de faire connaître le point de vue de la nouvelle directrice, quelques jours après la tenue du plus grand des salons européens de l'innovation.

Quel bilan faites-vous de l'accompagnement de nos entreprises à « Viva technology » ?

« La région a fait le choix, pour cette nouvelle édition de Viva technology, d'être à nouveau présente. Pour rappel, Viva technology en quelques chiffres :

- 91 000 visiteurs en physique
- 300 000 connectés dans le monde via la plateforme
- 400 millions de personnes touchées via les réseaux sociaux
- 2 000 exposants dont 180 start-ups

Sur notre stand, la Région et ses partenaires, au premier rang desquels son agence d'attractivité et de développement économique - risingSUD, a permis à 36 entreprises du territoire d'exposer (récapitulatif ici : <https://www.maregionsud.fr/vivatech-2022>) ; et c'est sans compter toutes les autres entreprises à qui la région a mis à disposition un pass de 4 jours, donné la parole lors d'une table ronde, permis de venir accueillir des rdv, ou de disposer un démonstrateur sur le stand.

C'est aussi beaucoup d'acteurs de l'écosystème régional qui se mobilisent et se rassemblent sur cet espace Région : métropoles, pôles de compétitivité, incubateurs, french tech, etc.

C'est la concrétisation de ce « jouer collectif » que la Région a souhaité déployer dès 2016 et qui porte aujourd'hui ses fruits !

Le constat, il est assez simple : le salon - mais aussi notre stand - a été plein pendant les 4 jours. Tous nos exposants ont témoigné de leur grande satisfaction à retrouver la version pré covid du salon (en fréquentation). Le stand Région Sud, qui a mis cette année à l'honneur les Green tech, s'est beaucoup fait remarquer et s'est aussi démarqué des autres régions. Il y a eu beaucoup de contacts pour tous mais, comme on le sait sur un salon, c'est maintenant qu'il faut travailler à transformer les leads. Et nous suivons chaque entreprise pour cela !

L'équipe Invest en charge de l'accueil de délégations internationales et de la prospection a également eu très peu de moments de répit avec une vingtaine d'investisseurs rencontrés en 4 jours ! Et, je l'espère, dans quelques mois ou quelques années, de belles histoires à raconter pour le territoire ! »

Ecrit par le 23 juillet 2024



Ecrit par le 23 juillet 2024

Audrey Brun Rabuel est la nouvelle directrice de risingSUD. Elle succède à Jean-François Royer à la tête de l'agence d'attractivité et de développement économique de la Région Sud présidée par Bernard Kleynhoff (à droite sur la photo).

Après 50 ans de négociations, le brevet unitaire en Europe permettra aux entreprises de protéger leurs innovations, sur tout le continent, en une seule demande, et pour un coût très raisonnable. Les agences régionales qui soutiennent l'innovation doivent-elle être innovantes et porter des sujets de simplification et d'efficacité comme celui-là ? Et si oui, lesquels ?

« Les agences ont un rôle important dans l'accompagnement des entreprises de leurs territoires et la plupart proposent, d'ailleurs, davantage d'ingénierie d'accompagnement que de financements pour les entreprises (ces derniers sont portés majoritairement par l'Etat, les Régions et la Commission européenne).

À ce titre, les agences ont un rôle primordial à jouer pour accompagner les entreprises dans leur transformation et cela fait partie (ou doit faire partie) des objectifs prioritaires pour une agence.

risingSUD est, à ce titre, fortement impliquée dans l'accompagnement des entreprises et dans leur transformation :

Avec SUD Accélérateur - 1er Accélérateur régional en France réalisé en partenariat avec Bpifrance depuis 2015 - l'agence propose par exemple un accompagnement sur mesure et de proximité pour les entreprises et leurs dirigeants, afin de révéler les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) de demain et de les accompagner dans leur transformation. 75 PME ont pu bénéficier de ce dispositif depuis sa création.

Avec le déploiement du réseau européen Enterprise Europe Network (EEN), l'agence accompagne les entreprises pour les aider à intégrer l'économie circulaire comme un levier de leur croissance et/ou de leur différenciation produit ou service, pour les aider (en lien avec les pôles de compétitivité) dans leur transformation digitale.

Avec Parcours Sud Industrie, l'agence sensibilise les entreprises industrielles aux enjeux de leur transformation vers l'industrie du futur et les accompagne dans cette transformation. Cette année, ce sont 500 entreprises qui auront été accompagnées, depuis 3 ans. »

Sur quels sujets voudriez-vous marquer votre action par rapport à votre prédécesseur et apporter votre signature ?

« Avant toute chose, je souhaite inscrire l'action de l'agence dans la durée. Y apporter une vision à plus long terme en phase avec les priorités de la Région et de son président, Renaud Muselier.

Nous sortons d'une crise sanitaire sans précédent aux conséquences économiques et sociales que nous connaissons tous. Nos entreprises ont besoin d'un souffle nouveau, de stabilité aussi je pense, dans un contexte géopolitique toujours incertain avec la guerre aux portes de l'Europe. Pour autant, nous avons de véritables défis devant nous : accélérer la transition écologique et digitale des entreprises, augmenter le nombre d'ETI sur le territoire, attirer plus d'investissements directs étrangers, ce qui implique de mieux identifier qualifier et promouvoir un foncier qui, on le sait, est très rare et cher en région ; enfin, renforcer notre influence et l'accompagnement à l'export de nos entreprises, véritable levier de croissance et de développement. Ce sont des enjeux stratégiques en termes de développement économique sur lesquels je souhaite que l'on accélère ! C'est toute la feuille de route que je suis en train de construire avec les équipes de l'agence. Des équipes motivées, engagées et de grande qualité. »

Ecrit par le 23 juillet 2024



En mars dernier, 24 entreprises de la région (dont 7 vauclusiennes : Ateliers Bio de Provence, FDS Pro, Froid Palombi, Icko apiculture, La Salle blanche, MGH/Mirbat group holding et Moscatelli) ont intégré la promotion 5 du programme Sud Accélérateur. Représentant 1 821 emplois cumulés, ces entreprises vont bénéficier, durant 2 ans, de ce dispositif visant à les accompagner vers un changement d'échelle.

Pouvez-vous nous décrire votre feuille de route ?

« La Région Sud a fixé des objectifs ambitieux pour les 6 ans à venir dont le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), voté fin juin, est la traduction opérationnelle. La feuille de route de l'agence s'inscrit en phase et en cohérence avec cette stratégie. Je le rappelle : risingSUD est le bras armé de la région en charge du développement économique et de l'attractivité. Pour bâtir cette feuille de route, nous sommes en train de réorganiser l'agence autour de 3 grandes directions. Nous présenterons cette nouvelle organisation et ces grands métiers à la rentrée de septembre.

Parmi les grands chantiers que je me fixe :

Coupler l'export et l'invest, lors de nos missions, nos prospections, pour renforcer la présence de la Région Sud à l'international, son influence et son rayonnement ;

Montée en gamme sur le foncier économique : identification, qualification, promotion... ;

Simplifier et rendre plus lisible les actions de l'agence, sur le terrain, au quotidien auprès des entreprises ;

Enfin, faire de la transition écologique un véritable levier de croissance pour les entreprises et les territoires. Cela se traduira dans les missions de l'agence. »

En quoi votre profil ou votre expérience vous permettra de réussir dans ce nouveau poste de direction ?

« Tout d'abord je tiens à remercier Bernard Kleynhoff pour la confiance qu'il m'apporte. Je viens de cabinets : Région, CCI, après un cours passage en consulting. Le cabinet vous apprend la rigueur, la réactivité et surtout une grande polyvalence. En tant que conseillère de Renaud Muselier à l'économie, l'innovation, le développement économique à l'international et l'emploi, j'ai eu la chance de traiter

Écrit par le 23 juillet 2024

pendant un peu moins de 7 ans et au quotidien des sujets qui sont au cœur des missions de risingSUD. Je n'arrive donc pas en terrain conquis, mais maîtrisé je dirais. Je connais mes interlocuteurs, les partenaires, les enjeux. Les difficultés aussi et les points à améliorer. J'ai les idées assez claires et je sais où je veux aller. Mon challenge maintenant c'est d'y arriver, et d'obtenir les résultats en conséquence. Je suis assez obstinée de nature donc je compte bien tout faire pour cela. »

Philippe Million, président de Everest Isolation à Orange parle de risingSUD dans le cadre de la promotion 3 de Sud Accélérateur de l'agence d'attractivité et de développement économique de la Région Sud.

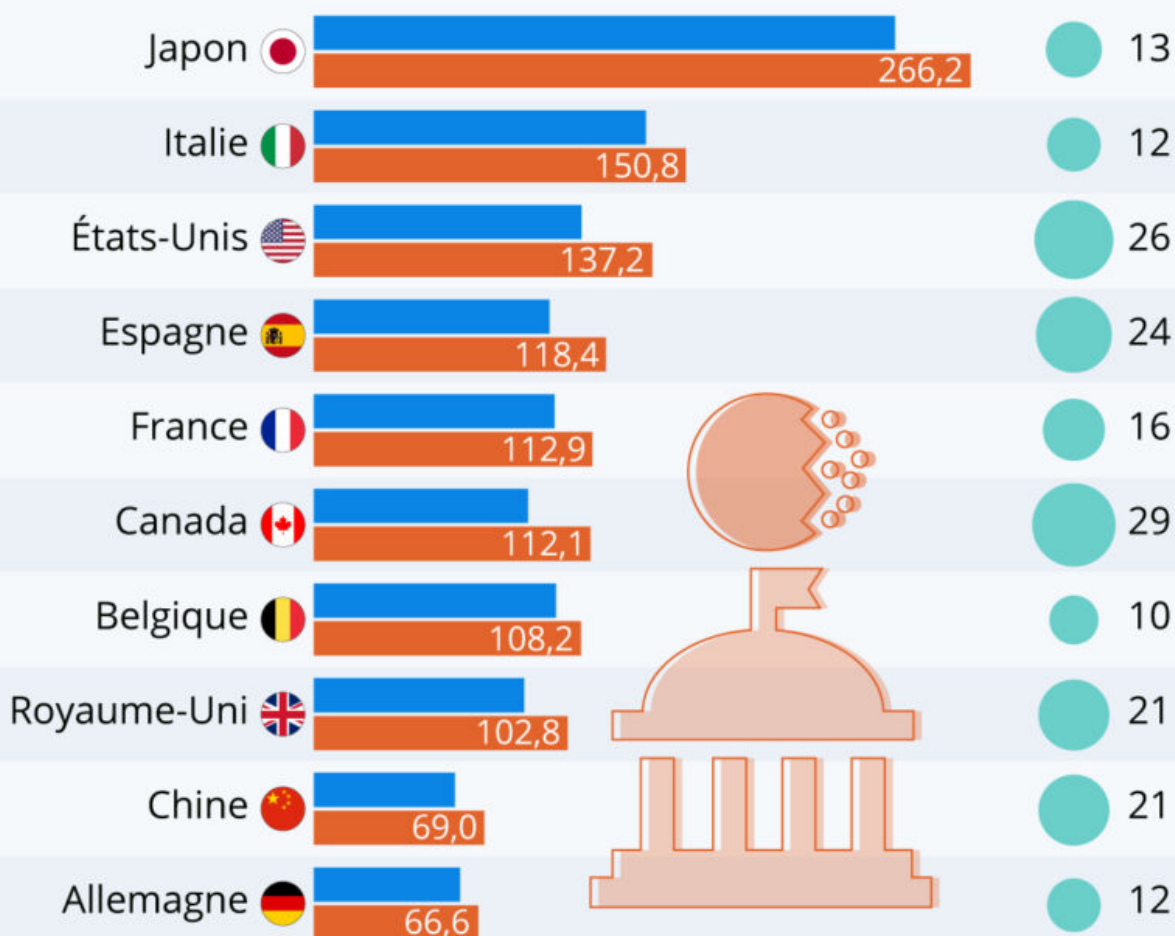
Comment évolue la dette publique

Écrit par le 23 juillet 2024

L'évolution des dettes publiques

Niveau de dette publique exprimée en % du PIB dans une sélection de pays

■ 2019 ■ 2021 ● Évolution en %



Sources : FMI, Trading Economics, recherches Statista



statista

Ecrit par le 23 juillet 2024

Avec la [crise du Covid-19](#) et les mesures déployées pour soutenir l'économie, la dette publique de nombreux pays a considérablement enflée depuis 2020. Comme le montre notre infographie basée sur les données du [FMI](#) et de [Trading Economics](#), plusieurs économies développées enregistraient un niveau de dette publique supérieur à 100 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la fin de l'année 2021.

Le [Canada](#) est le pays du G7 qui a le plus creusé son déficit budgétaire en rapport à sa production économique : l'endettement de l'État atteignait 112 % du PIB en décembre 2021, contre 87 % en 2019 (soit une hausse de près de 30 %). La dette publique s'est également beaucoup creusée aux États-Unis, où elle atteint désormais plus de 137 % du PIB.

En [France](#), le niveau d'endettement, qui était d'environ 98 % du PIB avant la pandémie, se situait à près de 113 % à la fin de l'année 2021. D'autres pays européens, comme l'Espagne, la Belgique et le Royaume-Uni, ont également dépassé le seuil des 100 % du PIB. Quant au [Japon](#), pourtant synonyme de prospérité et d'avancées technologiques, il est le deuxième pays le plus endetté au monde (derrière le Venezuela), avec une dette publique qui atteignait 266 % du produit intérieur brut l'année dernière.

Parmi les grandes puissances économiques mondiales, la Chine et l'Allemagne maintenaient toujours de leur côté un niveau d'endettement inférieur à 70 % de leur PIB en décembre 2021.

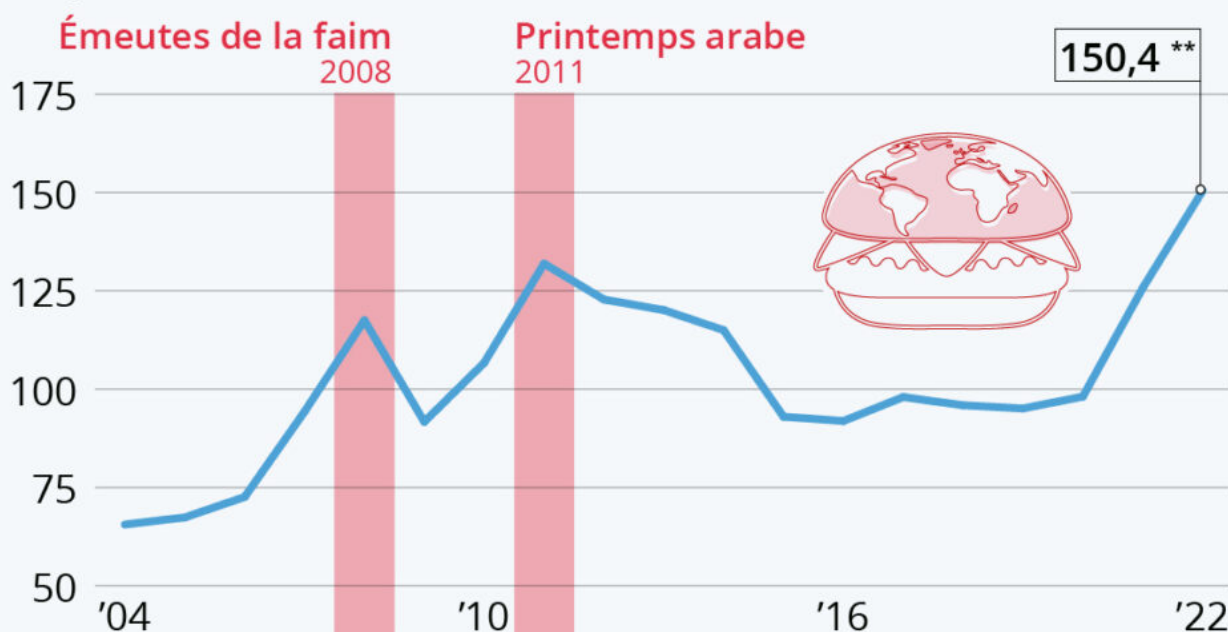
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

La flambée des prix alimentaires menace la stabilité politique

Écrit par le 23 juillet 2024

La flambée des prix menace la stabilité politique

Évolution de l'indice FAO des prix des produits alimentaires depuis 2004 et lien avec certaines crises sociales *



* Périmètre : céréales, huiles végétales, produits laitiers, viande et sucre. 100 = moyenne des prix sur la période 2014-2016.

** Moyenne de janvier à mai 2022.

Source : FAO



statista

La guerre en Ukraine a des répercussions immédiates sur les [marchés alimentaires](#), étant donné le [rôle des pays impliqués](#) dans les échanges internationaux de produits agricoles essentiels, tels que le blé, l'orge, le maïs ou les huiles végétales.

Comme le montrent les [données](#) de la FAO, les prix des produits alimentaires de base suivent une

Écrit par le 23 juillet 2024

tendance à la hausse depuis 2020, en raison notamment des effets de la pandémie de Covid-19. Mais le conflit actuel perturbe fortement l'approvisionnement mondial et fait grimper les prix à des sommets inédits, dépassant les pics enregistrés au début du printemps arabe en 2011 et lors des émeutes de la faim de 2008 en Afrique, Asie et Amérique latine.

Plusieurs experts s'inquiètent des dommages collatéraux de la guerre en Ukraine, l'explosion des prix agricoles menaçant la sécurité alimentaire et la [stabilité politique](#) dans plusieurs régions du globe.

Sur le même sujet : les [pays africains qui dépendent du blé russe et ukrainien](#).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)